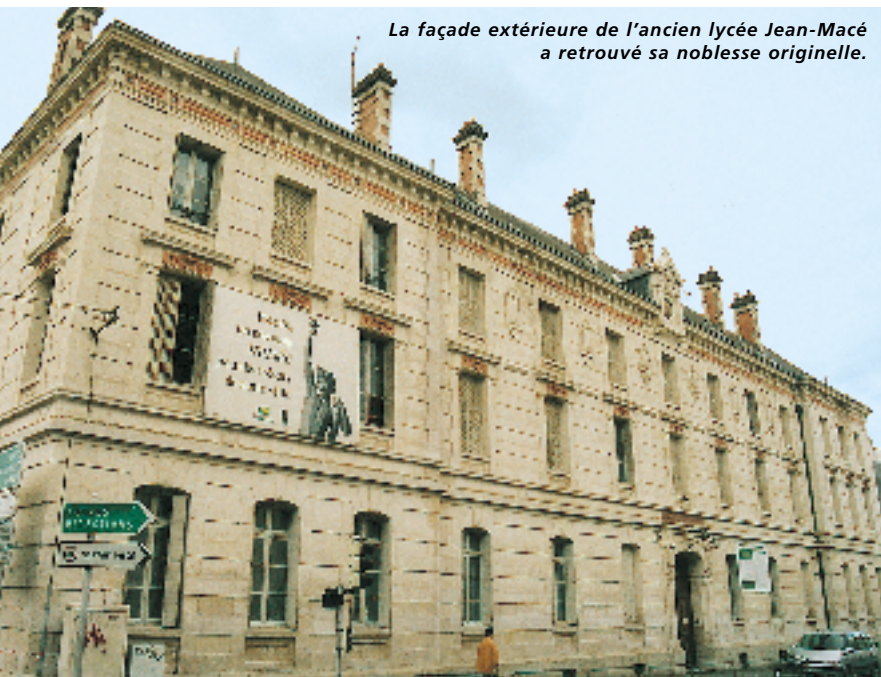


Dans les coulisses du



La façade extérieure de l'ancien lycée Jean-Macé a retrouvé sa noblesse originelle.

B. Derbord

Près d'un an après le début des travaux, le musée d'Agesci s'ouvre exceptionnellement au public, ce mois-ci, pour des visites de chantier qui présenteront le projet et l'état d'avancement des travaux.

Depuis l'été 2002 que le musée d'Agesci est fermé au public, l'immense bâtiment de l'avenue de Limoges bruit d'une activité incessante. Même si les plus attentifs d'entre nous auront apprécié la récente restauration de la façade, nous parvenons essentiellement, du chantier qui se déroule derrière les murs de l'ancien lycée Jean-Macé, le bruit des pelleuses ! C'est pour permettre à tous les Niortais d'entrer

dans les coulisses de ce prestigieux projet que plusieurs journées de visite ont été programmées ce mois-ci (lire l'encadré ci-dessous).

Après le "désamiantage" des lieux, les travaux ont logiquement débuté, à l'automne dernier, par une importante campagne de démolition : les préfabriqués "paillerons" qui divisaient la cour intérieure en deux ont été supprimés, ce qui

rend sa perspective au monument ; des murs porteurs ont été percés pour ménager des voies de passages ; l'ancien pavillon (antérieur à la construction du lycée), fortement dégradé, a été restauré (il abritera de futurs bureaux). Durant cette phase de travaux préparatoires, les entreprises (34 lots ont été attribués, essentiellement à des entreprises des Deux-Sèvres) ont réalisé un travail remarquable pour faire du tri sélectif une réalité.

Un musée unique en France

Validé à l'unanimité par le Conseil municipal en 1995, le projet scientifique et culturel de ce nouveau musée est financé à 40 % par le ministère de la Culture, mais aussi par le FNADT (Fonds national d'aide au développement territorial), le ministère de l'Éducation nationale, la Région et la Communauté d'agglomération, pour un budget total avoisinant les 9 millions d'euros. "Pour conserver le créneau financier initial malgré des circonstances défavorables (NDLR : les appels d'offres ont été lancés au pic de la crise du bâtiment suite à la tempête), il a été nécessaire de supprimer quelques prestations comme, par exemple, la restauration de certaines verrières, cependant sans dénaturer le projet, unique en France, de réunir trois entités muséales", explique Christian Gendron, conservateur en chef des musées.

Le musée Bernard-d'Agesci accueillera, bien sûr, les peintures et sculptures de la section Beaux Arts qui, pour la plupart, n'ont pas été présentées au public depuis des

décennies, et les récentes acquisitions. La section du Musée d'histoire naturelle mettra en valeur quelque 20 000 spécimens d'entomologie ainsi qu'une importante collection d'ornithologie botanique. Quant au Conservatoire de l'éducation, avec près de 4 000 ouvrages scolaires, il illustrera plus d'un siècle d'histoire de l'enseignement. Enfin, de nouvelles sections propres à l'histoire de la ville seront créées, à l'instar de la section lutherie, qui exposera des instruments de musique issus de la collection Auguste Tolbecque, sauvés par préemption d'un départ à l'étranger.

Un projet ambitieux

Le projet fait également une large place à l'enseignement puisque le musée deviendra un centre de formation des maîtres et des personnels spécifiques des musées (scientifiques, pédagogiques ou enseignants détachés), bénéficiant notamment d'une salle de conférences d'une capacité de 100 places assises. Modulaire, celle-ci permettra en outre d'organiser des concerts

Visitez le chantier

- Dans le cadre de la journée nationale organisée par la Fédération française du bâtiment, les entrepreneurs du chantier feront découvrir leurs métiers le 14 juin de 10 h à 17 h.
- Les 12 et 26 juin à 17 h 30, deux visites du chantier s'ouvrent au public, sur inscription préalable au 05 49 78 72 00.



Darri

Les collections sont déplacées avec précaution au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

chantier



Un ascenseur panoramique remplacera la cage d'escalier.

Berri

et des animations : "le musée ne doit pas être un simple entrepôt, il se veut un lieu de vie en perpétuel mouvement", s'enthousiasme Christian Gendron. Des concerts qui seront l'occasion, en invitant les élèves du Conservatoire ou de jeunes

solistes à se produire dans l'enceinte du musée, de faire vivre les instruments de l'atelier de lutherie.

Aujourd'hui, les travaux de gros-œuvre se poursuivent. On procède aux différents

câblages (eau, électricité, chauffage, climatisation). Les façades intérieures sont hachées d'échafaudages, la cour jonchée de tuyaux et de parpaings, certains linteaux soutenus par des étais. Le personnel, logé dans des bureaux inconfortables, doit déplacer les précieuses collections au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Il faudra encore plus d'un an pour voir se concrétiser le projet architectural des Bordelais (l'agence Brochet-Lajus-Pueyo et Laurent Portejoie) : un mariage heureux entre la façade néo-classique de l'ancien lycée et la modernité de la grande verrière associée à un ascenseur panoramique. "Nous avons une équipe d'architectes remarquables, avec lesquels nous travaillons en parfaite harmonie en permanence", se réjouit Christian Gendron. Patience : le rêve initié par la Ville de Niort il y a plus de dix ans est en passe de se réaliser (livraison prévue à l'été 2004). ■

Isabelle Jeannerot

Un atelier de restauration de peintures

Issus de l'Ifroa (Institut français de restauration des œuvres d'art) ou de l'école d'Avignon, des spécialistes hautement qualifiés viendront à Niort dans ce service décentralisé de l'Etat (le seul de toute la grande région). Faisant appel à des techniques très pointues (comme l'anoxie, qui consiste à détruire les micro-organismes en confinant le tableau dans une enceinte privée d'oxygène), l'atelier de restauration d'œuvres d'art de Niort, qui bénéficie d'un financement de l'Etat à hauteur de 50%, sera installé dans des locaux de 500 m² construits spécialement dans l'enceinte du musée. Pour la première fois, on pourra rendre publiques toutes les opérations nécessaires pour restaurer une œuvre d'art, lors de Journées du patrimoine, par exemple. Une prise de conscience du respect de l'œuvre qui participe de l'éducation des jeunes à la citoyenneté.

RESTAURANTS SCOLAIRES

Une facturation *simplifiée*

Quelque 4 000 enfants prennent chaque jour leur déjeuner dans les restaurants scolaires niortais, ce qui génère plus de 50 000 factures par an. Afin d'en simplifier la gestion, la Ville va mettre en place, à la rentrée 2003, un nouveau système basé sur les prévisions mensuelles du nombre de repas (le retard des factures de l'année en cours étant rattrapé pendant les mois d'été). Désormais, les familles recevront donc une facture mensuelle sur laquelle seront déduites les éventuelles absences (sur présentation de pièces justificatives : certificat médical en cas de maladie de l'enfant, par exemple). C'est lors de l'inscription, enregistrée en début d'année scolaire, que

les parents pourront opter pour des semaines de cinq ou de quatre repas (suivant que les enfants déjeunent ou non à la cantine le mercredi). Bien sûr, des modifications de ce rythme seront toujours possibles en cours d'année sur demande écrite des familles. Rappelons que, pour faciliter les démarches des parents, les services municipaux se réfèrent, depuis la rentrée 2002, au quotient familial calculé par la Caf pour déterminer les tarifs applicables dans les restaurants scolaires. ■

I.J.

Rens. Affaires scolaires, tél. 05 49 78 77 97.



Dès la rentrée, la gestion des factures de restaurants scolaires va être simplifiée.

B. Derbord

Opération "Niort ville propre"



Les statues de la Brèche maculée de peinture.

B. Derbord

L'« affaire des statues » de la Brèche : un pathétique acte de vandalisme survenu courant mai sur les statues des jardins de la Brèche. Et qui nous a tous stupéfaits et révoltés. En premier lieu le Maire et tous les conseillers municipaux confrontés de plein fouet au problème. Le barbouillage pitoyable des statues de la Brèche est venu s'ajouter au ras-le-bol général. Ce sentiment d'exaspération qui nous saisit lorsque nous découvrons en sortant de notre domicile le matin un nouveau tag ou une énorme crotte de chien qui défigure nos rues... C'est pourquoi le Maire et sa majorité ont décidé de frapper fort. Et de mettre en place une opération la première semaine de juin pour sensibiliser tout le monde au problème de la propreté de notre ville. Qui n'est pas que l'affaire de quelques esprits égarés mais bel et bien un sujet qui nous concerne tous. Et que nous devons tous essayer de résoudre. Ce ne sont certes pas

les mêmes personnes qui portent la responsabilité des tags, des déjections canines et des papiers gras... Mais le résultat est le même : notre ville est souillée tous les jours. Et les moyens que la Ville doit mettre en œuvre pour y remédier vont croissant : le coût moyen de l'effacement des tags sur les bâtiments publics et privés est de 6000 euros (39 000 F) chaque mois environ !

Il y a les équipes chargées de nettoyer nos rues qui ne peuvent pas passer et repasser sans arrêt derrière les propriétaires de chiens. Il y a aussi les agents municipaux et l'AIN chargés d'effacer les tags avec un équipement très sophistiqué. Du personnel qui travaille sans relâche et qui va être particulièrement mobilisé les premiers jours de juin. Et sera renforcé par les agents du service municipal de proximité pour animer cette semaine de sensibilisation.

Depuis le mois de mai, tous les équipements municipaux sont

repertoriés pour être nettoyés. Quant aux particuliers propriétaires de maisons ou d'immeubles, ils sont plus que jamais invités à déposer plainte et à solliciter les équipes de nettoyage. Enfin, une grande campagne de sensibilisation va être organisée, avec notamment la mise en place de dispositifs de ramassage de crottes de chien dans les rues. Une sorte de phase de test afin que la Ville puisse sélectionner les outils les plus appropriés pour s'en doter ensuite. L'objectif de cette semaine - qui s'inscrit dans la manifestation nationale du Printemps de l'environnement - est bel et bien de marquer les esprits. Pour que tous ensemble nous devenions acteurs de la propreté de notre ville. ■

V.L.

Contact effacement des tags :
AIN (association intermédiaire niortaise, missionnée par la Ville) tél. 05 49 77 24 50.

TRAVAUX

Le point sur l'avenue de Paris

Décomposé en trois tranches, le réaménagement de l'avenue de Paris, qui a démarré comme prévu le 7 avril, poursuit son avancée. La première tranche de travaux, qui concerne le bas de l'avenue, au carrefour des rues Voltaire, de la Terraudière et du 14 Juillet, devrait s'achever cet été afin de lancer la deuxième tranche de travaux (la grande ligne droite jusqu'au carrefour des rues de Strasbourg et de Souché), à l'automne.

La Ville a cependant expressément demandé que tous les courants de circulation soient temporairement rétablis pendant les vacances pour ne pas entraver les grands départs. Le chantier doit donc s'interrompre trois

semaines, pendant la fermeture annuelle des entreprises mandatées par la Ville, et reprendre la deuxième quinzaine du mois d'août.

Après la rénovation de tous les réseaux souterrains, ce sont ensuite tous les éléments de l'ancienne avenue qui ont été démantelés avant que les trottoirs soient l'objet de toutes les attentions. Les travaux sur la chaussée proprement dite seront ensuite réalisés à la fin de l'été. Sachez enfin que si vous souhaitez des précisions concernant les travaux, le maître d'œuvre tient une permanence à la demande de la Ville, dans le local de chantier, rue Voltaire, tous les samedis matins de 9 heures à 12 h 30. Pour avoir toutes les informations en direct. ■



La première tranche des travaux devrait s'achever cet été.

B. Derbord

Pour ne plus subir sans pouvoir agir

Pour lutter contre les marques d'incivilités, la Municipalité a institué, depuis juillet 2002, un service qui permet d'enregistrer les doléances et de trouver des solutions adaptées. Vivre à Niort fait le point.

Dégradations, bruits, comportements irrespectueux, autant de marques d'incivilités qui peuvent rendre la vie commune difficile, voire dégénérer en conflits. Problème : le dépôt de plainte auprès de la police nationale n'est pas toujours envisageable car, dans la plupart des cas, ces faits ne sont pas considérés comme des délits au regard du droit. C'est dans le cadre du Contrat local de sécurité et de prévention de la délin-

disponibles dans bon nombre d'institutions du Niortais : à l'AMPTU (Agence municipale de la tranquillité publique urbaine) bien sûr, mais aussi à l'Opac, dans toutes les maisons communales des services publics de la ville, à la préfecture et au centre communal d'action sociale, sans oublier les services de police nationale et municipale.

Unique et totalement confidentielle, la fiche navette per-

place, en juillet dernier, on constate que la majorité des 200 dossiers traités par l'AMPTU concernent les nuisances dues aux chiens, le bruit, les conflits de voisinage et les demandes d'accompagnement social.

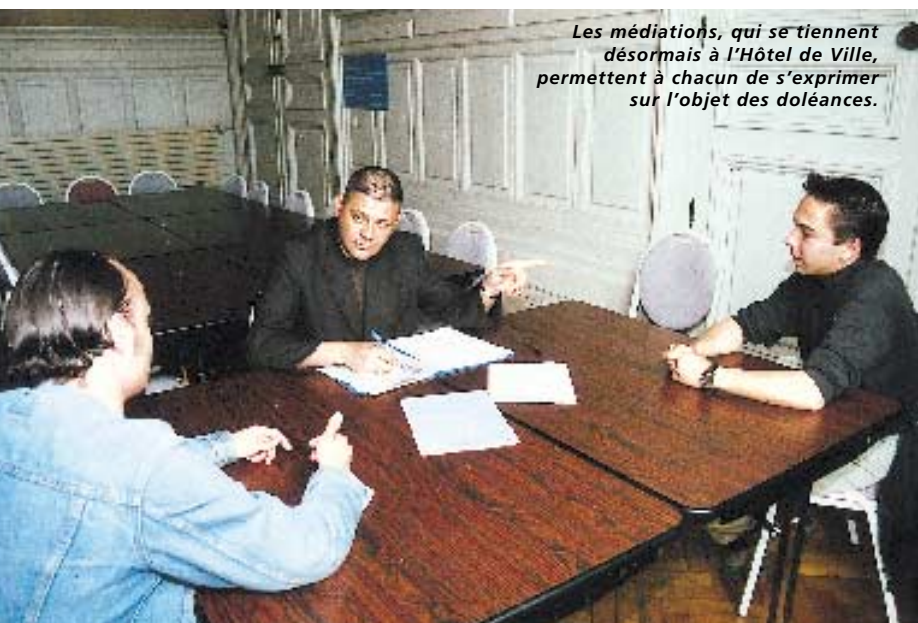
"Avec cette trace écrite, nous pouvons suivre l'évolution de la situation", explique Edouard Giraud, responsable de l'équipe des médiateurs de l'AMPTU présents sur le terrain. Si la première intervention consiste à rencontrer les parties afin de les inciter au respect d'autrui, une médiation peut être organisée pour rappeler les textes de loi ainsi que les faits et donner l'occasion à chacun de s'exprimer

librement. Et si la conciliation échoue, le dernier recours reste, bien sûr, l'engagement d'une procédure judiciaire. Heureusement, dans la plupart des cas, le dialogue a suffi pour régler le problème. ■

Isabelle Jeannerot

Rens. Agence municipale de la tranquillité publique urbaine, tél. 0 800 155 155. Appel gratuit, de 8 h à 2 h du matin.

Les fiches navettes de doléances sont également disponibles à l'Hôtel de Ville, au Centre communal d'action sociale, dans toutes les maisons communales des services publics, à la préfecture, à l'Opac et dans les postes de la police nationale.



Les médiations, qui se tiennent désormais à l'Hôtel de Ville, permettent à chacun de s'exprimer sur l'objet des doléances.

B. Derbord

quance, institué en 2001 entre les différents acteurs publics de la sécurité (mairie, préfecture, palais de justice, mais aussi Opac, Apas, DDE, DDASS), qu'ont été créées les "fiches navette de doléances",

met de prendre en considération les doléances des Niortais en matière d'incivilités et de rechercher rapidement des solutions en orientant les personnes vers les interlocuteurs compétents. Depuis sa mise en

En France, un enfant sur trois ne part pas en vacances. Pour lutter contre cette injustice, le **Secours populaire français** recherche des familles d'accueil disponibles pour partager un peu de leur temps et de leur affection. *Rens. au Secours populaire, 18 bis, rue Gabriel-Domergue, tél. 05 49 79 23 15.*

Les Francas des Deux-Sèvres organisent du 10 au 18 juin et du 12 au 20 juin, une formation générale de directeurs (BAFD) et une pour les animateurs (BAFA) du 22 au 29 juin et du 29 juin au 6 juillet ainsi qu'un approfondissement pour les animateurs du 23 au 28 juin sur le thème : "Aventure et randonnée". *Rens. 05 49 09 03 83.*

Pour la troisième année, l'association **Vidéo pour tous** lance son concours "Ecrire et réaliser un court métrage". Les meilleurs scénarios seront réalisés courant 2004 avec l'aide de professionnels, les films étant diffusés lors de projections publiques ou sur des sites Internet. Pour permettre à tous d'approcher la spécificité de l'écriture du scénario de court métrage, l'association organise, le week-end des 21 et 22 juin, un stage de formation. Sachant que vous avez jusqu'au 31 décembre pour écrire votre histoire... *Renseignements et inscriptions (avant le 15 juin) à Vidéo pour tous, tél. 05 49 17 18 48, mail vptous@club-internet.fr*